À Montreuil, le 3 novembre 2026

Policiers et PATS : le 5 novembre, tous ensemble pour les salaires et les services publics

Le jeudi 5 novembre, la CFDT, la CGT, FO, l'UNSA et la FSU appellent à la grève et à manifester pour les salaires, les pensions et les services publics. La CGT-Intérieur appelle l'ensemble des personnels du ministère, policiers et PATS, à rejoindre la mobilisation.

Le point d'indice a perdu plus de 5 % de sa valeur depuis juillet 2023, les effectifs ne suivent pas les missions et le projet de budget 2027 entend geler les rémunérations. Les primes distribuées de façon inégale entre corps et entre services ne répondent à rien de tout cela : elles divisent les personnels et ne comptent pas pour la retraite.

La CGT-Intérieur défend une autre logique :

- une augmentation d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation ;
- l'intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- deux grades par corps et le décloisonnement des corps, pour que chacun puisse progresser ;
- l'arrêt des suppressions de postes et la titularisation des contractuels ;
- l'abrogation du jour de carence et la rémunération à 100 % en congé maladie ordinaire ;
- les 32 heures ;
- la retraite à taux plein à 60 ans, la défense du régime dit « super-actif » des policiers et la suppression de la décote.

La CGT-Intérieur soutient la mobilisation des lycéens et des étudiants, et leur droit de se réunir et de manifester pacifiquement, librement et en sécurité. Ils demandent de meilleures conditions d'études et davantage d'égalité : le gouvernement doit répondre à ces demandes plutôt que de les réprimer. Les jeunes, les salariés du public et du privé, les retraités se battent pour les mêmes choses : des salaires qui permettent de vivre, des services publics qui fonctionnent, un avenir digne. Le 5 novembre doit être le moment où ces luttes convergent.

Les policiers en activité n'ont pas le droit de grève, depuis le statut spécial de 1948. Ils peuvent manifester sur leur jour de repos, en civil, comme tous les citoyens, et la CGT-Intérieur les y appelle. Les PATS peuvent faire grève : le préavis déposé par l'UFSE-CGT du 1er novembre au 31 décembre 2026 couvre cette journée, y compris pour les nuitées et les horaires décalés.

La CGT-Intérieur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Relations presse
CGT-Intérieur

01 55 82 87 37
contact@interieur-cgt.fr
interieur-cgt.fr